

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE
PEYMEINADE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060095300017

POSTE COMPTABLE : TP MUNICIPALE DE GRASSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	43
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	56
A1.01 - Opérations non ventilables	59
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	60
A2.01 - Opérations non ventilables	62
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	63
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	64
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	68
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	69
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	70

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	72
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	73
B3.1 - Etat des provisions constituées	75
B3.2 - Etalement des provisions	77
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	78
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	81
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	82
B9 - Etat du personnel	84
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	87
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	88
B11.2 - Liste des établissements publics créés	89
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	90
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	91
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	94

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8400

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	9211834

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1023.81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1076.66
3	Dépenses d'équipement brut / population	430.76
4	Encours de dette / population (2) (3)	349.92
5	DGF / population	38.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.43
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.49
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40.01
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	32.50
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	11 193 105,97	12 403 210,32	1 284 812,23	A1 2 494 916,58
Investissement	2 682 948,93	2 919 563,92	(3) 855 205,49	A2 1 091 820,48
Fonctionnement	8 510 157,04	9 483 646,40	(4) 429 606,74	A3 1 403 096,10

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 074 645,55	III + IV 398 350,30	B1 -676 295,25
Investissement	I 1 074 645,55	III 398 350,30	B2 -676 295,25
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 818 621,33
Investissement	A2 + B2	415 525,23
Fonctionnement	A3 + B3	1 403 096,10

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 074 645,55
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	438 921,28
102	Opération d'équipement n° 102	359 902,19
103	Opération d'équipement n° 103	3 001,00
104	Opération d'équipement n° 104	11 181,60
105	Opération d'équipement n° 105	24 476,80
106	Opération d'équipement n° 106	27 218,78
107	Opération d'équipement n° 107	9 454,98
108	Opération d'équipement n° 108	6 303,97
109	Opération d'équipement n° 109	81 681,02
110	Opération d'équipement n° 110	1 614,05
111	Opération d'équipement n° 111	71 911,97
112	Opération d'équipement n° 112	11 277,60
113	Opération d'équipement n° 113	983,50
114	Opération d'équipement n° 114	2 716,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	24 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 398 350,30
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	398 350,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 264 354,45	2 848 829,22
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 074 645,55	398 350,30
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 091 820,48
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 339 000,00	4 339 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 350 000,00	9 146 903,90
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 203 096,10
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 350 000,00	9 350 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		13 689 000,00	13 689 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	144 096,56	22 224,00	555 750,00	555 750,00	577 974,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	25 000,00	24 000,00	30 000,00	30 000,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 390 067,99	624 267,60	1 678 004,45	1 678 004,45	2 302 272,05
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 056 652,75	404 153,95	334 000,00	334 000,00	738 153,95
Total des dépenses d'équipement		3 615 817,30	1 074 645,55	2 597 754,45	2 597 754,45	3 672 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 500,00	0,00	405 300,00	405 300,00	405 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
Total des dépenses financières		584 500,00	0,00	563 600,00	563 600,00	563 600,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 200 317,30	1 074 645,55	3 161 354,45	3 161 354,45	4 236 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00

TOTAL	4 306 755,53	1 074 645,55	3 264 354,45	3 264 354,45	4 339 000,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 339 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	642 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 072 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	308 700,00	0,00	353 529,22	353 529,22	353 529,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-220 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
Total des recettes financières		1 288 700,00	0,00	1 645 529,22	1 645 529,22	1 645 529,22
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 361 294,51	398 350,30	2 098 829,22	2 098 829,22	2 497 179,52

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	60 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 077 938,23		550 000,00	550 000,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 137 938,23		750 000,00	750 000,00	750 000,00

TOTAL	3 499 232,74	398 350,30	2 848 829,22	2 848 829,22	3 247 179,52
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 091 820,48
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 339 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	647 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 245 000,00	0,00	2 443 600,00	2 443 600,00	2 443 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 900 000,00	0,00	5 025 000,00	5 025 000,00	5 025 000,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	261 000,00	261 000,00	261 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	586 300,00	0,00	710 400,00	710 400,00	710 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 981 300,00	0,00	8 440 000,00	8 440 000,00	8 440 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (3)	23 700,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 103 000,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00	8 600 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	60 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 077 938,23		550 000,00	550 000,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 137 938,23		750 000,00	750 000,00	750 000,00

TOTAL	9 240 938,23	0,00	9 350 000,00	9 350 000,00	9 350 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 350 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	21 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	832 000,00	0,00	887 840,00	887 840,00	887 840,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	689 000,00	0,00	693 210,00	693 210,00	693 210,00
731	Fiscalité locale	5 684 000,00	0,00	6 590 680,00	6 590 680,00	6 590 680,00
74	Dotations et participations (3)	670 000,00	0,00	706 950,00	706 950,00	706 950,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	69 600,00	0,00	82 800,00	82 800,00	82 800,00
Total des recettes de gestion courante		7 965 600,00	0,00	9 008 480,00	9 008 480,00	9 008 480,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	772 293,26	0,00	423,90	423,90	423,90
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	17 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 754 893,26	0,00	9 043 903,90	9 043 903,90	9 043 903,90

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00

TOTAL	8 861 331,49	0,00	9 146 903,90	9 146 903,90	9 146 903,90
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	203 096,10
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 350 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	647 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	3 300,00	23 000,00	26 300,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	405 300,00	0,00	405 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 468 400,00		3 468 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	150 000,00	0,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	54 000,00	0,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	125 000,00	0,00	125 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 236 000,00	103 000,00	4 339 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 339 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 443 600,00		2 443 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 025 000,00		5 025 000,00
014	Atténuations de produits	261 000,00		261 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	710 400,00	0,00	710 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (9)	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	550 000,00	550 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		200 000,00	200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 600 000,00	750 000,00	9 350 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 350 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	353 529,22	0,00	353 529,22
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	851 650,30	0,00	851 650,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		550 000,00	550 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	92 000,00		92 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 297 179,52	750 000,00	2 047 179,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 091 820,48
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 200 000,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 339 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	47 000,00		47 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	887 840,00		887 840,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		80 000,00	80 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	693 210,00		693 210,00
731	Fiscalité locale	6 590 680,00		6 590 680,00
74	Dotations et participations (8)	706 950,00		706 950,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	82 800,00	0,00	82 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	423,90	23 000,00	23 423,90
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	35 000,00	0,00	35 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 043 903,90	103 000,00	9 146 903,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	203 096,10
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 350 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 306 755,53	1 074 645,55	0,00	3 264 354,45	3 264 354,45	0,00	3 264 354,45	4 339 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	24 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 570 817,30	1 050 645,55	0,00	2 417 754,45	2 417 754,45	0,00	2 417 754,45	3 468 400,00
Total des dépenses d'équipement		3 615 817,30	1 074 645,55	0,00	2 597 754,45	2 597 754,45	0,00	2 597 754,45	3 672 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	444 500,00	0,00		405 300,00	405 300,00		405 300,00	405 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		584 500,00	0,00	0,00	563 600,00	563 600,00	0,00	563 600,00	563 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 200 317,30	1 074 645,55	0,00	3 161 354,45	3 161 354,45	0,00	3 161 354,45	4 236 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	106 438,23			103 000,00	103 000,00		103 000,00	103 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		106 438,23			103 000,00	103 000,00		103 000,00	103 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 339 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 299 232,74	398 350,30	1 648 829,22	1 648 829,22	2 047 179,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	642 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 072 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	308 700,00	0,00	353 529,22	353 529,22	353 529,22
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-220 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
Total des recettes financières		88 700,00	0,00	445 529,22	445 529,22	445 529,22
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 161 294,51	398 350,30	898 829,22	898 829,22	1 297 179,52
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 077 938,23		550 000,00	550 000,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 137 938,23		750 000,00	750 000,00	750 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 091 820,48
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 200 000,00
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 339 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 306 755,53	1 074 645,55	0,00	3 264 354,45	3 264 354,45	0,00	3 264 354,45	4 339 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 600,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2031	Frais d'études	17 400,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	24 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	54 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	25 000,00	24 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 570 817,30	1 050 645,55	0,00	2 417 754,45	2 417 754,45	0,00	2 417 754,45	3 468 400,00
Total des dépenses d'équipement		3 615 817,30	1 074 645,55	0,00	2 597 754,45	2 597 754,45	0,00	2 597 754,45	3 672 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	444 500,00	0,00	0,00	405 300,00	405 300,00	0,00	405 300,00	405 300,00
1641	Emprunts en euros	437 700,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		584 500,00	0,00	0,00	563 600,00	563 600,00	0,00	563 600,00	563 600,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 200 317,30	1 074 645,55	0,00	3 161 354,45	3 161 354,45	0,00	3 161 354,45	4 236 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	106 438,23			103 000,00	103 000,00		103 000,00	103 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	14 438,23			23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 100,00			1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
13912	Subv. transf. Régions	2 600,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
13913	Subv. transf. Départements	500,00			700,00	700,00		700,00	700,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 100,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	2 700,00			2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 438,23			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	92 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	46 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	45 200,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		106 438,23			103 000,00	103 000,00		103 000,00	103 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE		2 309 257,43	438 921,28	430 800,00	430 800,00	0,00	430 800,00
102	TRAVAUX PERFORMANCE ENERGETIQUE ET DEV DURABLE		14 690,60	359 902,19	714 000,00	714 000,00	0,00	714 000,00
103	RESERVES FONCIERES		169 528,96	3 001,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
104	PROGRAMMES PLURIANNUELS D ACCESSIBILITE		56 862,00	11 181,60	107 500,00	107 500,00	0,00	107 500,00
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES		685 825,03	24 476,80	182 500,00	182 500,00	0,00	182 500,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS		322 949,02	27 218,78	550 000,00	550 000,00	0,00	550 000,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX		689 336,97	9 454,98	132 000,00	132 000,00	0,00	132 000,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT		399 616,13	6 303,97	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC		201 611,37	81 681,02	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES		556 670,07	1 614,05	23 100,00	23 100,00	0,00	23 100,00
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX		205 333,32	71 911,97	32 454,45	32 454,45	0,00	32 454,45
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES		98 655,62	11 277,60	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
113	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES		129 642,42	983,50	42 200,00	42 200,00	0,00	42 200,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS		111 104,45	2 716,81	17 200,00	17 200,00	0,00	17 200,00
TOTAL			5 944 211,71	1 050 645,55	2 417 754,45	2 417 754,45	0,00	2 417 754,45

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 309 257,43	a 438 921,28	430 800,00	b 430 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 074,13	1 678,40	21 600,00	21 600,00
2031	Frais d'études	6 748,80	1 678,40	21 600,00	21 600,00
2033	Frais d'insertion	1 325,33	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	819 571,09	66 942,72	409 200,00	409 200,00
2128	Autres agencements et aménagements	249 656,40	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	459 164,52	56 286,00	374 200,00	374 200,00
2152	Installations de voirie	100 808,32	10 656,72	25 000,00	25 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	9 355,05	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	586,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 481 612,21	370 300,16	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	405 938,76	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 054 807,29	370 300,16	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 866,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-869 721,28
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : TRAVAUX PERFORMANCE ENERGETIQUE ET DEV DURABLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 690,60	a 359 902,19	714 000,00	b 714 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	339 000,00	640 000,00	640 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	542 000,00	542 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	206 685,11	98 000,00	98 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	132 314,89	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 690,60	20 902,19	74 000,00	74 000,00
2313	Constructions	14 690,60	20 902,19	74 000,00	74 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 073 902,19
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : RESERVES FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		169 528,96	a	3 001,00	b	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	169 528,96	3 001,00	20 000,00		20 000,00
2111	Terrains nus	169 528,96	0,00	5 000,00		5 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	3 001,00	15 000,00		15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 001,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : PROGRAMMES PLURIANNUELS D ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		56 862,00	a 11 181,60	107 500,00	b 107 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 018,40	0,00	50 000,00	50 000,00
21311	Bâtiments administratifs	1 656,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 656,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	31 706,40	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 843,60	11 181,60	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	21 843,60	11 181,60	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-118 681,60
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		685 825,03	a 24 476,80	182 500,00	b 182 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 083,20	0,00	6 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	53 083,20	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	303 043,57	24 476,80	176 500,00	176 500,00
21312	Bâtiments scolaires	175 654,22	24 476,80	171 500,00	171 500,00
21351	Bâtiments publics	99 088,08	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 630,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 678,04	0,00	5 000,00	5 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	748,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 244,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	329 698,26	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	329 698,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-206 976,80
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		322 949,02	a 27 218,78	550 000,00	b 550 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 400,00	0,00	360 000,00	360 000,00
2031	Frais d'études	50 400,00	0,00	360 000,00	360 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	203 048,57	27 218,78	40 000,00	40 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	33 553,54	23 374,28	40 000,00	40 000,00
21351	Bâtiments publics	48 711,11	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	87 451,59	3 844,50	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	18 523,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	812,52	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 018,40	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 053,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 925,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	69 500,45	0,00	150 000,00	150 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	498,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 987,40	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	61 015,05	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-577 218,78
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		689 336,97	a 9 454,98	132 000,00	b 132 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 120,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	21 120,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	554 042,81	7 684,98	127 000,00	127 000,00
21311	Bâtiments administratifs	123 329,94	6 824,58	85 000,00	85 000,00
21318	Autres bâtiments publics	132 713,66	860,40	20 000,00	20 000,00
21351	Bâtiments publics	87 839,18	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	152 954,87	0,00	20 000,00	20 000,00
21533	Réseaux câblés	1 800,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	44 486,82	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 918,34	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	114 174,16	1 770,00	0,00	0,00
2313	Constructions	114 174,16	1 770,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 878,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	1 878,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 878,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-141 454,98
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		399 616,13	a 6 303,97	92 000,00	b 92 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	221 013,31	6 303,97	32 000,00	32 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 993,46	1 623,97	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 667,20	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	68 681,60	4 680,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	1 227,60	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	95 443,45	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	178 602,82	0,00	60 000,00	60 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	47 209,94	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	131 392,88	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-98 303,97
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		201 611,37	a	81 681,02	b	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	65 950,60	81 681,02	70 000,00		70 000,00
21534	Réseaux d'électrification	65 950,60	81 681,02	70 000,00		70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	135 660,77	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	135 660,77	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-151 681,02
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		556 580,61	a	1 614,05	b	23 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	556 580,61	1 614,05	23 100,00		23 100,00
2152	Installations de voirie	52 768,94	0,00	0,00		0,00
215731	Matériel roulant	35 000,00	0,00	0,00		0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	26 410,92	0,00	2 000,00		2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	80 041,78	1 427,05	9 000,00		9 000,00
21828	Autres matériels de transport	284 705,13	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 086,19	187,00	9 000,00		9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 567,65	0,00	3 100,00		3 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 000,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 000,00	0,00	0,00		0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 000,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 714,05
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		205 333,32	a 71 911,97	32 454,45	b 32 454,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	73 628,84	20 545,60	5 650,00	5 650,00
2051	Concessions, droits similaires	73 628,84	20 545,60	5 650,00	5 650,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	131 704,48	51 366,37	26 804,45	26 804,45
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	131 704,48	51 366,37	23 104,45	23 104,45
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-104 366,42
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		98 655,62	a	11 277,60	b	4 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	98 655,62	11 277,60	4 000,00		4 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	98 655,62	11 277,60	4 000,00		4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 277,60
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		123 688,66	a	983,50	b	42 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	123 688,66	983,50	42 200,00		42 200,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	38 659,54	0,00	9 900,00		9 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 616,54	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 412,58	983,50	32 300,00		32 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-43 183,50
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		110 275,99	a 2 716,81	17 200,00	b 17 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 275,99	2 716,81	17 200,00	17 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 544,19	0,00	3 500,00	3 500,00
21621	Biens sous-jacents	1 500,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	34 169,46	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 062,34	2 716,81	6 700,00	6 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 916,81
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 299 232,74	398 350,30	1 648 829,22	1 648 829,22	2 047 179,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	642 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	5 824,00	0,00	31 800,00	31 800,00	31 800,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	47 009,30	0,00	371 500,00	371 500,00	371 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	194 078,00	181 578,00	0,00	0,00	181 578,00
1323	Subv. non transf. Départements	330 856,81	216 772,30	50 000,00	50 000,00	266 772,30
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	64 826,40	0,00	0,00	0,00	0,00
13413	Dot. soutien à l'invest des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 072 594,51	398 350,30	453 300,00	453 300,00	851 650,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	308 700,00	0,00	353 529,22	353 529,22	353 529,22
10222	FCTVA	193 000,00	0,00	203 529,22	203 529,22	203 529,22
10226	Taxe d'aménagement	115 700,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-220 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
Total des recettes financières		88 700,00	0,00	445 529,22	445 529,22	445 529,22
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 161 294,51	398 350,30	898 829,22	898 829,22	1 297 179,52
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 077 938,23		550 000,00	550 000,00	550 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	184 831,38		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	5 000,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	61 668,62		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	526 438,23		0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28031	Frais d'études	19 000,00		117 500,00	117 500,00	117 500,00
28033	Frais d'insertion	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000,00		900,00	900,00	900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	19 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00		600,00	600,00	600,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
281321	Immeubles de rapport	1 000,00		500,00	500,00	500,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
28152	Installations de voirie	14 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 000,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
2815731	Matériel roulant	0,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 000,00		24 500,00	24 500,00	24 500,00
281828	Autres matériels de transport	59 000,00		52 500,00	52 500,00	52 500,00
281838	Autre matériel informatique	45 000,00		78 000,00	78 000,00	78 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	24 000,00		25 500,00	25 500,00	25 500,00
28188	Autres immo. corporelles	51 000,00		152 000,00	152 000,00	152 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 137 938,23		750 000,00	750 000,00	750 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 240 938,23	0,00	0,00	9 350 000,00	9 350 000,00	0,00	9 350 000,00	9 350 000,00
011	Charges à caractère général (3)	2 245 000,00	0,00	0,00	2 443 600,00	2 443 600,00	0,00	2 443 600,00	2 443 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 900 000,00	0,00		5 025 000,00	5 025 000,00		5 025 000,00	5 025 000,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00		261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	586 300,00	0,00	0,00	710 400,00	710 400,00	0,00	710 400,00	710 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 981 300,00	0,00	0,00	8 440 000,00	8 440 000,00	0,00	8 440 000,00	8 440 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (3)	23 700,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		121 700,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
Total des dépenses réelles		8 103 000,00	0,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00
023	Virement à la section d'investissement	60 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 077 938,23			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 137 938,23			750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 350 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 861 331,49	0,00	9 146 903,90	9 146 903,90	9 146 903,90
013	Atténuations de charges (2)	21 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	832 000,00	0,00	887 840,00	887 840,00	887 840,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	689 000,00	0,00	693 210,00	693 210,00	693 210,00
731	Fiscalité locale	5 684 000,00	0,00	6 590 680,00	6 590 680,00	6 590 680,00
74	Dotations et participations (2)	670 000,00	0,00	706 950,00	706 950,00	706 950,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	69 600,00	0,00	82 800,00	82 800,00	82 800,00
Total des recettes de gestion des services		7 965 600,00	0,00	9 008 480,00	9 008 480,00	9 008 480,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	772 293,26	0,00	423,90	423,90	423,90
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	17 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes financières		789 293,26	0,00	35 423,90	35 423,90	35 423,90
Total des recettes réelles		8 754 893,26	0,00	9 043 903,90	9 043 903,90	9 043 903,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	106 438,23	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		106 438,23	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	203 096,10
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 350 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 240 938,23	0,00	0,00	9 350 000,00	9 350 000,00	0,00	9 350 000,00	9 350 000,00
011	Charges à caractère général (4)	2 245 000,00	0,00	0,00	2 443 600,00	2 443 600,00	0,00	2 443 600,00	2 443 600,00
6042	Achats de prestations de services	30 900,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60611	Eau et assainissement	60 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
60612	Energie - Electricité	379 700,00	0,00		420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00
60621	Combustibles	1 300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	42 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
60623	Alimentation	266 400,00	0,00		300 300,00	300 300,00	0,00	300 300,00	300 300,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 760,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
60631	Fournitures d'entretien	30 750,00	0,00		27 200,00	27 200,00	0,00	27 200,00	27 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	114 550,00	0,00		132 940,00	132 940,00	0,00	132 940,00	132 940,00
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	21 360,00	0,00		20 850,00	20 850,00	0,00	20 850,00	20 850,00
6064	Fournitures administratives	10 430,00	0,00		12 230,00	12 230,00	0,00	12 230,00	12 230,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 500,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6067	Fournitures scolaires	51 600,00	0,00		38 550,00	38 550,00	0,00	38 550,00	38 550,00
6068	Autres matières et fournitures	26 820,00	0,00		18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
611	Contrats de prestations de services	13 200,00	0,00		11 370,00	11 370,00	0,00	11 370,00	11 370,00
6132	Locations immobilières	34 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
61351	Matériel roulant	39 200,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
61358	Autres	61 900,00	0,00		53 610,00	53 610,00	0,00	53 610,00	53 610,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 830,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien terrains	42 500,00	0,00		70 250,00	70 250,00	0,00	70 250,00	70 250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	81 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	162 300,00	0,00		121 000,00	121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	26 600,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 200,00	0,00		24 700,00	24 700,00	0,00	24 700,00	24 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 100,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6156	Maintenance	130 060,00	0,00		179 890,00	179 890,00	0,00	179 890,00	179 890,00
6161	Multirisques	44 060,00	0,00		47 070,00	47 070,00	0,00	47 070,00	47 070,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		3 840,00	3 840,00	0,00	3 840,00	3 840,00
617	Etudes et recherches	12 250,00	0,00		24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	4 300,00	0,00		4 550,00	4 550,00	0,00	4 550,00	4 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 300,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6188	Autres frais divers	19 100,00	0,00		16 750,00	16 750,00	0,00	16 750,00	16 750,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 900,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	49 400,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6228	Divers	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	41 670,00	0,00		31 250,00	31 250,00	0,00	31 250,00	31 250,00
6232	Fêtes et cérémonies	39 430,00	0,00		34 100,00	34 100,00	0,00	34 100,00	34 100,00
6234	Réceptions	10 260,00	0,00		10 550,00	10 550,00	0,00	10 550,00	10 550,00
6236	Catalogues et imprimés	19 110,00	0,00		14 980,00	14 980,00	0,00	14 980,00	14 980,00
6238	Divers	10 310,00	0,00		8 180,00	8 180,00	0,00	8 180,00	8 180,00
6247	Transports collectifs	22 670,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6255	Frais de déménagement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 270,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	26 970,00	0,00		50 050,00	50 050,00	0,00	50 050,00	50 050,00
627	Services bancaires et assimilés	3 170,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 810,00	0,00		6 750,00	6 750,00	0,00	6 750,00	6 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 500,00	0,00		83 660,00	83 660,00	0,00	83 660,00	83 660,00
6288	Autres services extérieurs	100 910,00	0,00		100 540,00	100 540,00	0,00	100 540,00	100 540,00
63512	Taxes foncières	23 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
63513	Autres impôts locaux	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 150,00	0,00		5 890,00	5 890,00	0,00	5 890,00	5 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 900 000,00	0,00		5 025 000,00	5 025 000,00		5 025 000,00	5 025 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	20 865,00	0,00		32 650,00	32 650,00		32 650,00	32 650,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 875,00	0,00		13 260,00	13 260,00		13 260,00	13 260,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	58 700,00	0,00		61 940,00	61 940,00		61 940,00	61 940,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 815,00	0,00		7 960,00	7 960,00		7 960,00	7 960,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 199 259,00	0,00		2 328 820,00	2 328 820,00		2 328 820,00	2 328 820,00
64112	SFT, indemnité de résidence	73 991,00	0,00		44 550,00	44 550,00		44 550,00	44 550,00
64113	NBI	0,00	0,00		26 560,00	26 560,00		26 560,00	26 560,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	630 815,00	0,00		652 700,00	652 700,00		652 700,00	652 700,00
64131	Rémunérations	338 720,00	0,00		353 050,00	353 050,00		353 050,00	353 050,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	63 860,00	0,00		83 640,00	83 640,00		83 640,00	83 640,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	74 390,00	0,00		23 590,00	23 590,00		23 590,00	23 590,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		4 170,00	4 170,00		4 170,00	4 170,00
64171	Apprentis - rémunérations	15 650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	496 000,00	0,00		513 430,00	513 430,00		513 430,00	513 430,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	736 805,00	0,00		753 720,00	753 720,00		753 720,00	753 720,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 480,00	0,00		18 640,00	18 640,00		18 640,00	18 640,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	63 000,00	0,00		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 485,00	0,00		4 740,00	4 740,00		4 740,00	4 740,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 290,00	0,00		15 580,00	15 580,00		15 580,00	15 580,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00		261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	164 000,00	0,00		156 000,00	156 000,00		156 000,00	156 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	83 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	586 300,00	0,00	0,00	710 400,00	710 400,00	0,00	710 400,00	710 400,00
65132	Prix	400,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
65311	Indemnités de fonction	109 100,00	0,00		116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	600,00	0,00		1 960,00	1 960,00	0,00	1 960,00	1 960,00
65313	Cotisations de retraite	6 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 900,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	7 000,00	0,00		9 240,00	9 240,00	0,00	9 240,00	9 240,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		40,00	40,00	0,00	40,00	40,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6542	Créances éteintes	21 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6553	Service d'incendie	56 800,00	0,00		59 700,00	59 700,00	0,00	59 700,00	59 700,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65573	Indemnité de logement des instituteurs	3 000,00	0,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	41 600,00	0,00		45 400,00	45 400,00	0,00	45 400,00	45 400,00
657348	Subv. fonct. autres communes	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	111 300,00	0,00		173 000,00	173 000,00	0,00	173 000,00	173 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	156 185,00	0,00		146 900,00	146 900,00	0,00	146 900,00	146 900,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
65818	Autres	0,00	0,00		23 200,00	23 200,00	0,00	23 200,00	23 200,00
65888	Autres	60 915,00	0,00		91 790,00	91 790,00	0,00	91 790,00	91 790,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 981 300,00	0,00	0,00	8 440 000,00	8 440 000,00	0,00	8 440 000,00	8 440 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	92 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6688	Autres	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	23 700,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 700,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		121 700,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
Total des dépenses réelles		8 103 000,00	0,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00
023	Virement à la section d'investissement	60 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 077 938,23			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	593 106,85			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	184 831,38			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	300 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		1 137 938,23			750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	80 154,38
Montant des ICNE de l'exercice N-1	61 780,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 861 331,49	0,00	9 146 903,90	9 146 903,90	9 146 903,90
013	Atténuations de charges (3)	21 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	21 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	832 000,00	0,00	887 840,00	887 840,00	887 840,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Red. occupation dom. public	5 100,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	17 700,00	0,00	4 260,00	4 260,00	4 260,00
7062	Redevances services à caractère culturel	19 200,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	325 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
706888	Autres	1 800,00	0,00	1 180,00	1 180,00	1 180,00
7078	Autres marchandises	4 900,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	108 000,00	0,00	154 700,00	154 700,00	154 700,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	119 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 500,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	175 000,00	0,00	180 200,00	180 200,00	180 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	29 900,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 400,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	689 000,00	0,00	693 210,00	693 210,00	693 210,00
73211	Attribution de compensation	645 000,00	0,00	648 410,00	648 410,00	648 410,00
73221	FNGIR	44 000,00	0,00	44 800,00	44 800,00	44 800,00
731	Fiscalité locale	5 684 000,00	0,00	6 590 680,00	6 590 680,00	6 590 680,00
73111	Impôts directs locaux	4 680 000,00	0,00	5 522 680,00	5 522 680,00	5 522 680,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	700 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	256 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73154	Droits de place	8 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
731721	Taxe de séjour	40 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	670 000,00	0,00	706 950,00	706 950,00	706 950,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	317 000,00	0,00	319 200,00	319 200,00	319 200,00
741121	DSR des communes	102 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74718	Autres participations Etat	55 400,00	0,00	79 800,00	79 800,00	79 800,00
74741	Participation communes membres du GFP	19 000,00	0,00	22 800,00	22 800,00	22 800,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74748	Participation autres communes	600,00	0,00	350,00	350,00	350,00
74788	Autres	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	8 900,00	0,00	8 800,00	8 800,00	8 800,00
74888	Autres	127 100,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	69 600,00	0,00	82 800,00	82 800,00	82 800,00
752	Revenus des immeubles	67 600,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
75888	Autres	2 000,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
Total des recettes de gestion des services		7 965 600,00	0,00	9 008 480,00	9 008 480,00	9 008 480,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	772 293,26	0,00	423,90	423,90	423,90
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	793,26	0,00	423,90	423,90	423,90
775	Produits des cessions d'immobilisations	771 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	17 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	17 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes réelles		8 754 893,26	0,00	9 043 903,90	9 043 903,90	9 043 903,90
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00
722	Immobilisations corporelles	92 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	6 438,23		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	8 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		106 438,23		103 000,00	103 000,00	103 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		403 300,00	310 004,45	0,00	6 050,00	1 016 700,00	506 200,00	4 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	403 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	18 150,00	0,00	0,00	66 000,00	300 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	203 854,45	0,00	6 050,00	764 700,00	146 200,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	88 000,00	0,00	0,00	186 000,00	60 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 495 529,22	290 000,00	0,00	0,00	31 800,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 403 529,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	290 000,00	0,00	0,00	31 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		421 900,00	2 000,00	5 000,00	486 200,00		3 161 354,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
13	Subventions d'investissement	3 300,00	0,00	0,00	0,00		3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000,00	0,00	0,00		405 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 600,00	0,00	0,00	20 000,00		555 750,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
21	Immobilisations corporelles	82 000,00	0,00	5 000,00	466 200,00		1 678 004,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		334 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	125 000,00	0,00	0,00	0,00		125 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		218 000,00	0,00	0,00	63 500,00		2 098 829,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		92 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	0,00	0,00	0,00		1 553 529,22
13	Subventions d'investissement	68 000,00	0,00	0,00	63 500,00		453 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		403 300,00
164	Emprunts auprès des états financiers	400 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	3 300,00
RECETTES		1 495 529,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	92 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	203 529,22
106	Réserves	1 200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		393 200,00	4 010 050,00	0,00	476 700,00	1 683 610,00	560 880,00	389 510,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 405 610,00	0,00	37 810,00	482 880,00	147 500,00	7 150,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 317 910,00	0,00	370 590,00	1 129 830,00	332 810,00	177 960,00	0,00
014	Atténuations de produits	244 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 200,00	264 830,00	0,00	68 300,00	70 700,00	80 570,00	204 400,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	21 700,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 847 313,90	113 260,00	0,00	1 180,00	554 950,00	106 700,00	276 300,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	66 260,00	0,00	1 180,00	444 000,00	25 100,00	276 300,00	0,00
73	Impôts et taxes	693 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 522 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	596 000,00	0,00	0,00	0,00	110 950,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	423,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	546 110,00	37 920,00	395 920,00	106 100,00		8 600 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	174 900,00	2 950,00	77 700,00	106 100,00		2 443 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	371 210,00	9 870,00	314 820,00	0,00		5 025 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00		261 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	3 400,00	0,00		710 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		135 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00		25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	7 800,00	68 000,00	67 200,00	1 200,00		9 043 903,90
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	7 800,00	0,00	67 200,00	0,00		887 840,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		693 210,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00		6 590 680,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		706 950,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00		82 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		423,90
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		393 200,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	13 200,00
661	Charges d'intérêts	130 000,00
668	Autres charges financières	5 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	244 000,00
RECETTES		7 847 313,90
731	Fiscalité locale	6 522 680,00
732	Fiscalité reversée	693 210,00
741	D.G.F.	422 200,00
744	FCTVA	18 000,00
748	Autres attributions et participations	155 800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	423,90
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 695 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 695 500,00									
100614 (2010-02)	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	27/12/2010	15/12/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,060	3,141		A	C	N	A-1
1236432 (2012-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	600 000,00	F	FIXE	3,920	3,925		A	P	N	A-1
2007.190 (2007/01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	15/12/2007	25/12/2007	365 000,00	F	FIXE	4,840	4,840		A	P	N	A-1
2011-119/A1011616 (2011-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	26/11/2011	03/01/2012	25/05/2013	1 300 000,00	F	FIXE	4,560	4,581		A	P	N	A-1
4240-5021176 (2013-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2014	01/02/2015	2 250 000,00	V	LIVRETA	2,250	2,622		A	C	N	A-1
A101011B/2010.053 (2010-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	10/04/2010	14/04/2010	25/07/2010	315 000,00	V	EURIBOR03M	0,550	0,923		T	C	N	A-1
MON238666 (2006-1)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	13/03/2006	03/04/2006	01/04/2007	665 500,00	F	FIXE	3,700	3,704		A	P	N	A-1
MON281767 (2013-02)	BANQUE POSTALE	24/12/2013	06/02/2014	01/06/2014	200 000,00	F	FIXE	3,460	3,547		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					64 628,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					64 628,00									
V8/2012 (2013-03)	CARSAT	12/11/2012	31/12/2013	31/10/2014	64 628,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 760 128,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 903 764,41					394 165,41	85 622,09	0,00	80 154,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 903 764,41					394 165,41	85 622,09	0,00	80 154,38
100614 (2010-02)	N	0,00	A-1	200 008,00	2,96	F	FIXE	3,060	66 666,00	6 205,25	0,00	192,68
1236432 (2012-01)	N	0,00	A-1	282 044,09	5,00	F	FIXE	3,920	42 607,09	11 056,13	0,00	9 385,93
2007.190 (2007/01)	N	0,00	A-1	94 714,34	3,15	F	FIXE	4,840	22 027,22	4 584,17	0,00	2 987,94
2011-119/A1011616 (2011-01)	N	0,00	A-1	532 700,97	4,40	F	FIXE	4,560	97 256,63	24 291,16	0,00	11 989,71
4240-5021176 (2013-01)	N	0,00	A-1	1 530 000,00	16,08	V	LIVRETA	2,000	90 000,00	30 600,00	0,00	52 707,95
A101011B/2010.053 (2010-01)	N	0,00	A-1	52 500,00	2,32	V	EURIBOR03M	2,093	21 000,00	1 421,90	0,00	260,02
MON238666 (2006-1)	N	0,00	A-1	128 463,56	2,25	F	FIXE	3,700	41 275,15	4 753,15	0,00	2 423,88
MON281767 (2013-02)	N	0,00	A-1	83 333,45	6,17	F	FIXE	3,460	13 333,32	2 710,33	0,00	206,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		35 541,00					3 231,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		35 541,00					3 231,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
V8/2012 (2013-03)	N	0,00	A-1	35 541,00	10,83	F	FIXE	0,000	3 231,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 939 305,41					397 396,41	85 622,09	0,00	80 154,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 939 305,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2022-12-07
	Catégories de biens amortis		
D	215731 - MATERIEL ROULANT VOIRIE	8	07/12/2022
D	21841 - MATERIEL BUREAU SCOLAIRES	5	07/12/2022
D	21568 - AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	8	07/12/2022
D	21828 - CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	8	07/12/2022
D	21838 - AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	07/12/2022
D	2185 - MATERIEL DE TELEPHONIE	5	07/12/2022
D	2158 - AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGES TECHNIQUES	8	07/12/2022
D	2121 - PLANTATIONS D ARBRES ET D ARBUSTRES	15	07/12/2022
D	202 - DOC URBANISME	10	07/12/2022
D	20422 - SUBV EQUIPT VERSEES POUR DES BIENS IMMOBILIERS OU INSTALLATIONS	15	07/12/2022
D	2031 - ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	07/12/2022
D	2033 - INSERTIONS NON SUIVIS REALISATION	5	07/12/2022
D	2032 - FRAIS RECHERCHE/ DEVELOPPEMENT	5	07/12/2022
D	21831 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	07/12/2022
D	21848 - AUTRES MOBILIERS	10	07/12/2022
D	21828 - MATERIEL TRANSPORTS LEGER VOITURES	5	07/12/2022
D	21578 - AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	07/12/2022
D	2188 - MATERIELS CLASSIQUES	8	07/12/2022
D	2051 - CONCESSIONS DROIT SIMILAIRES LICENCES LOGICIELS	2	07/12/2022
D	21848 - COFFRE FORT / ARMOIRES SECURISEES	30	07/12/2022
D	20423 - SUBV EQUIPT VERSEES PROJETS INFRASTRUCTURE INTERET GENERAL	30	07/12/2022
D	20421 - SUBV EQUIPT VERSEES BIENS MOBILIERES MATERIELS ETUDES	5	07/12/2022
D	2188 - EQUIPEMENT GARAGES ATELIERS	10	07/12/2022
D	21321 - IMMEUBLES DE RAPPORT	30	07/12/2022
D	2188 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	07/12/2022
D	2152 - INSTALLATION DE VOIRIE	20	07/12/2022
D	2128 - AUTRES AGENCEMENT AMENAGT TERRAINS	20	07/12/2022
D	2188 - BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	07/12/2022
D	21352 - AGENCT AMENGT CONSTRUCTIONS INSTALL ELECT TELEPH INSTALL CHAUFFAGE - BATIMENT PRIVES	15	07/12/2022
D	21351 - AGENCT AMENAGT INSTAL ELEC ET TELEPH CHAUFFAGE BAT PUBLICS	15	07/12/2022
D	2188 - APPAREILS DE LABORATOIRE	10	07/12/2022

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
D	21848 - AUTRES MATERIELS BUREAU MOBILIERES	5	07/12/2022
D	2188 - MATERIEL DE CUISINE	10	07/12/2022
D	2181 - INSTALL GENERALES AGENCT AMENGT DIVERS - VILLE PAS PROPRIETAIRE	15	07/12/2022
D	215738 - AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	07/12/2022
D	21841 - MOBILIER SCOLAIRES	10	07/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902560-6	0,00	24/07/2020	3 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1903310-6	0,00	24/07/2020	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902502-6	0,00	24/07/2020	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 2003462-6	0,00	07/04/2021	3 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA2104038-6	0,00	06/04/2022	3 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 210883-6	0,00	06/04/2022	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Loyers impayés - tiers 3770	0,00	24/07/2020	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		43 000,00	43 000,00	35 000,00	8 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		43 000,00	43 000,00	35 000,00	8 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					585 000,00	284 461,79										1 934,34	34 720,05	
REGIE DES EAUX	2011	P	Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	CREDIT AGRICOLE	585 000,00	284 461,79	7,55	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	0,680	A-1	1 934,34	34 720,05	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 554 841,09	15 839 672,74										269 331,46	404 063,26	
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2000	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	586 977,50	224 191,96	10,83	A	V	LIVRETA	2,632	V	LIVRETA	2,700	A-1	6 053,18	18 882,95	
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	5 353 856,00	4 764 378,25	32,25	A	V	LIVRETA	2,492	V	LIVRETA	1,600	A-1	76 230,05	110 724,47	
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 832 409,00	1 698 147,67	42,25	A	V	LIVRETA	2,657	V	LIVRETA	1,600	A-1	27 170,36	27 755,29	

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 190 527,00	1 873 938,16	32,25	A	V	LIVRETA	1,803	V	LIVRETA	0,800	A-1		14 991,51	49 845,21
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	749 729,00	668 471,18	42,25	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	0,800	A-1		5 347,77	13 086,45
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2005	P	IMMOBILIERE MEDITERRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	DEXIA - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 323 362,65	654 554,70	11,67	A	V	EURIBOR03M	1,619	V	EURIBOR03M	0,000	A-1		0,00	47 465,99
ERILIA	2012	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	72 158,00	61 002,37	31,67	A	V	LIVRETA	2,417	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 586,06	1 149,79
ERILIA	2012	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	53 572,00	47 596,58	41,67	A	V	LIVRETA	2,584	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 237,51	558,65
ERILIA	2012	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	47 965,00	39 387,96	31,67	A	V	LIVRETA	1,734	V	LIVRETA	1,800	A-1		708,98	863,78
ERILIA	2012	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	35 610,00	30 757,82	41,67	A	V	LIVRETA	1,895	V	LIVRETA	1,800	A-1		553,64	449,29
ERILIA	2020	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 672 305,83	1 578 118,69	36,33	A	V	LIVRETA	3,454	V	LIVRETA	1,900	A-1		29 984,26	29 789,84
ERILIA	2020	P	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	251 104,95	230 682,07	26,33	A	V	LIVRETA	3,345	V	LIVRETA	1,900	A-1		4 382,96	6 618,03
IN'LI PACA	2018	C	IN'LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 033 881,50	991 106,93	40,08	A	V	LIVRETA	2,433	V	LIVRETA	2,600	A-1		25 768,78	11 603,98
IN'LI PACA	2018	C	IN'LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	2 592 166,66	2 306 653,57	20,08	A	V	LIVRETA	2,335	V	LIVRETA	2,600	A-1		59 972,99	77 454,66
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 668,00	146 278,84	43,75	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	2,600	A-1		3 803,25	898,98

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	298 384,00	262 606,64	33,75	A	V	LIVRETA	2,726	V	LIVRETA	2,600	A-1		6 827,77	3 345,65
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	105 057,00	93 698,92	43,75	A	V	LIVRETA	2,135	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 686,58	873,24
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	195 107,00	168 100,43	33,75	A	V	LIVRETA	2,000	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 025,81	2 697,01
TOTAL GENERAL					19 139 841,09	16 124 134,53											271 265,80	438 783,31

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	36 654,39
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	533 300,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	569 954,39
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 043 904,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,30

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					146 900,00
6574		Subvention de fonctionnement	UNC	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	AMICALE DES PORTES DRAPEAUX DE CANNES	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	APF	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	AZUR AUTO SPORT	Association	800,00
6574		Subvention de fonctionnement	L AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CAP CYCLISME	Association	8 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CCFF	Association	1 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CERCLE ATHLETIQUE DE PEYMEINADE	Association	48 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHASSE DE PEYMEINADE	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHOEUR ARIOSO	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	CINE PHOTO CLUB	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES	Association	5 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	COS PEYMEINADE	Association	28 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	DDEN	Association	100,00
6574		Subvention de fonctionnement	ENTRAIDE ASSOCIATION	Association	2 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	FENETRE SUR COUR	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	FESTIVAL ST JEAN CASSIEN	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	GRAINES DE NENUPHAR	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	JALMALV PAYS GRASSOIS	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	MON PEYMEINADE VOLLEY BALL	Association	5 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	PAYS DE GRASSE HANDBALL ASPTT	Association	2 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	SAUVEGARDE DE LA SIAGNE ET SON CANAL	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	TRIBAL ROCH	Association	13 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	UNP PARACHUTISTE	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	BODY K FITNESS	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	AVENTURE NATURE MER MONTAGNE	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHATS DU MERCANTOUR	Association	1 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	SPECIAL FORCES MEMORIES	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	OCCE SCOLAIRE ELEM ST EXUPERY	Association	2 750,00
6574		Subvention de fonctionnement	OCCE SCOLAIRE ELEMENTAIRE FRAGONARD MIRABEAU	Association	3 300,00
6574		Subvention de fonctionnement	OCCE SCOLAIRE MATER FRAGONARD	Association	2 200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Subvention de fonctionnement	OCCE SCOLAIRE MATER ST EXUPERY	Association	2 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	OCCE SCOLAIRE MISTRAL	Association	3 300,00
6574		Subvention de fonctionnement	PROTECTION CIVILE	Association	200,00
6574		Subvention exceptionnelle de fonctionnement	PEIMENADO	Association	500,00
6574		Subvention exceptionnelle de fonctionnement	FACECO TURQUIE SYRIE	Association	8 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		45,00	2,00	47,00	28,60	3,00	31,60
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	11,00	2,00	13,00	10,60	0,00	10,60
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Territorial	C	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,60	3,54	66,14	52,14	5,80	57,94
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	16,00	0,93	16,93	9,93	0,00	9,93
Adjoint Technique Territorial	C	21,60	2,61	24,21	13,21	5,80	19,01
Agent de Maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	17,00	0,00	17,00
Agent de Maîtrise Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12,00	0,00	12,00	7,00	0,00	7,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,88	2,88	1,88	0,00	1,88
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Animateur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier Chef Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Chef de Service de Police Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de Service de Police Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		132,60	6,42	139,02	97,62	9,80	107,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 - Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mise en ligne sur le site de la ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
25/09/2014 - Détention d'une part de capital - 100 actions	SPL	Société Publique Locale Grasse Développement	Société anoyrne d'économie mixte à conseil d'administration	1 926,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CCAS	Centre communal d'action sociale	SPA	173 000,00
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	COS	Comité d'œuvres sociales	Associations	28 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté d'agglomération du pays de Grasse	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDEG			0,00
REGIE DES EAUX			0,00
SPL	12/11/2013		0,00
SICTIAM	29/03/2018		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	29/10/1984	29/10/1984		non
CDE	Caisse des écoles	29/10/1984	29/10/1984		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		456 300,00	I 456 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		403 300,00	403 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 300,00	3 300,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		53 000,00	53 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10228	Autres fonds d'investissement	30 000,00	30 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 000,00	23 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	456 300,00	1 074 645,55	0,00	1 530 945,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 195 529,22	III 1 195 529,22
Ressources propres externes de l'année (a)		353 529,22	353 529,22
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	203 529,22	203 529,22
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		842 000,00	842 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 000,00	6 000,00
28031	Frais d'études	117 500,00	117 500,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00	2 000,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	900,00	900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 000,00	29 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	600,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 500,00	8 500,00
281321	Immeubles de rapport	500,00	500,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00	16 000,00
28152	Installations de voirie	15 000,00	15 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	6 500,00	6 500,00
2815731	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00
281578	Autre matériel technique	4 000,00	4 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 500,00	24 500,00
281828	Autres matériels de transport	52 500,00	52 500,00
281838	Autre matériel informatique	78 000,00	78 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 500,00	25 500,00
28188	Autres immo. corporelles	152 000,00	152 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	92 000,00	92 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Total ressources propres disponibles	1 195 529,22	398 350,30	1 091 820,48	1 200 000,00	3 885 700,00
---	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 530 945,55
Ressources propres disponibles	IV	3 885 700,00
Solde	V = IV – II (8)	2 354 754,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	15 189 000,00	7,04	24,46	13,98	3 715 229,00	22,58
TFPNB	75 000,00	1,88	51,00	6,25	38 250,00	8,12
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	2 618 907,00	7,10	14,29	7,52	374 242,00	15,16
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 22

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Salle du conseil municipal, le 12/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget primitif 2023

A Salle du conseil municipal, le 12/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	
INNOCENTI Laetitia	
LACROIX Huguette	
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUTTÉ Audrey	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MOUTTÉ Didier	
PERCHERON Sophie	
PERTICI Christian	
PIERRE Clarisse	
REDA Emmanuel	
SAGOLS Nathalie	
SEGUIN Catherine	
VIDAL Eric	
WALLON Fabienne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2023, et de la publication le 17/04/2023

A Peymeinade, le 17/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 22

Contre : 5

Abstentions : 0



Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Salle du conseil municipal, le 12/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget primitif 2023

A Salle du conseil municipal, le 12/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	
INNOCENTI Laetitia	
LACROIX Huguette	
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUTTÉ Audrey	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

A

MOUTTÉ Didier	
PERCHERON Sophie <i>PO</i>	<i>PO/</i> 
PERTICI Christian <i>PO</i>	<i>PO/</i> 
PIERRE Clarisse	
REDA Emmanuel	
SAGOLS Nathalie	
SEGUIN Catherine	
VIDAL Eric	
WALLON Fabienne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Peymeinade, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DEL2023-037



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2023
19 heures

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

OBJET : Adoption du budget primitif 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni le mercredi 12 avril 2023 à 19 heures en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - Mme Clarisse PIERRE - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN - Mme Patricia DI SANTO.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Andrée MARCKERT - Mme Huguette LACROIX - M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTISTI - M. Pierre-François DERACHE - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI.

POUVOIRS DE : Mme Andrée MARCKERT à M. Pierre FAURET - Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - M. Christian PERTICI à M. Michel DISSAUX - M. Jean-Michel BATTISTI à M. Jean-Luc FRANÇOIS - M. Pierre-François DERACHE à M. Christian LEBÈGUE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Emmanuel REDA - Mme Sophie PERCHERON à Mme Audrey MOUTTÉ - M. Joseph MATTIOLI à M. Didier MOUTTÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marc BAZALGETTE

DOMAINE / THEME : Finances

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

SYNTHESE

La présentation du budget primitif 2023 fait suite au débat d'orientations budgétaires, qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2023.

Le budget 2023 est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à 9 350 000 €
- En section d'investissement à 4 339 000 €

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de voter le projet de budget primitif de la Commune pour l'année 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2023,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 acté par délibération du Conseil Municipal n°DEL2023-002 en date du 15 mars 2023,

Vu la délibération n°DEL2023-034 du 12 avril 2023 adoptant l'affectation des résultats de l'année 2022,

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 03 avril 2023,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 ;

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2023 ;

Considérant que le budget primitif 2023 est voté après adoption du compte administratif 2022 et affectation des résultats de l'année 2022 ;

Considérant que la Commune a décidé de voter son budget par chapitre, et que celui-ci est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M57 ;

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2023
011	Charges à caractère général	2 443 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 025 000,00 €
014	Atténuations des produits	261 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	710 400,00 €
66	Charges financières	135 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	25 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 600 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	550 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		750 000,00 €
TOTAL DEPENSES		9 350 000,00 €
Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2023
013	Atténuations de charges	47 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	887 840,00 €
73	Impôts et taxes	693 210,00 €
731	Fiscalité locale	6 590 680,00 €
74	Dotations, subventions et participations	706 950,00 €
75	Autres produits de gestion courante	82 800,00 €
77	Produits exceptionnels	423,90 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	35 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 043 903,90 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	103 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		103 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	203 096,10 €
TOTAL RECETTES		9 350 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2023	Restes à réaliser 2022	Montant total proposé en 2023
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00 €		150 000,00 €
204	Subvention d'équipement versée	30 000,00 €	24 000,00 €	54 000,00 €
Dépenses d'équipements individualisées en opération		2 417 754,45 €	1 050 645,55 €	3 468 400,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00 €		30 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 300,00 €		3 300,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	405 300,00 €		405 300,00 €
27	Autres immobilisations financières	125 000,00 €		125 000,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		3 161 354,45 €	1 074 645,55 €	4 236 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	103 000,00 €		103 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		103 000,00 €	0,00 €	103 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 264 354,45 €	1 074 645,55 €	4 339 000,00 €

Recettes				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2023	Restes à réaliser 2022	Montant total proposé en 2023
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	353 529,22 €		353 529,22 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 200 000,00 €		1 200 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	453 300,00 €	398 350,30 €	851 650,30 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		0,00 €
204	Subventions d'équipement versées			
23	Immobilisations en cours			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
024	Produits des cessions d'immobilisations	92 000,00 €		92 000,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		2 098 829,22 €	398 350,30 €	2 497 179,52 €
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €		200 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	550 000,00 €		550 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			
Total des recettes d'ordre d'investissement		750 000,00 €	0,00 €	750 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	1 091 820,48 €		1 091 820,48 €
TOTAL DES RECETTES		3 940 649,70 €	398 350,30 €	4 339 000,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la ville pour l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2023 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'arrêter, ainsi que l'ensemble des annexes tels que joints à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager et liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus,
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à M. le Sous-Préfet de Grasse et M. le Trésorier Principal de Grasse.

VOTE :

POUR : 22

M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX (2) - Mme Aleth CORCIN (2) - M. Pierre FAURET (2) - M. Jean-Luc FRANÇOIS (2) - Mme Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA (2) - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE (2) - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - Mme Clarisse PIERRE.

CONTRE : 5

M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ (2) - Mme Audrey MOUTTÉ (2).

Peymeinade, le 12 avril 2023.

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

Le Secrétaire de séance,
Marc BAZALGETTE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MB', written over a horizontal line.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DEL2023-037 ADOPTION BP 2023 VILLE DE PEYMEINADE

Date de transmission de l'acte : 17/04/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 17/04/2023

Numéro de l'acte : DEL2023-037 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20230412-DEL2023-037-BF

Date de décision : 12/04/2023

Acte transmis par : Isabelle PERRIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Bienvenue Isabelle PERRIN Agent / MAIRIE DE PEYMEINADE

Accueil | Préférences | Aide | Déconnexion

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 Imprimer
  Envoyer

DEL2023-037

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-17T15-50-34.00 (MI244529022)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20230412-DEL2023-037-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEL2023-037 ADOPTION BP 2023 VILLE DE PEYMEINADE

Date de décision : 12/04/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL2023-037 - A1 FLUX BP VILLE 2023 Totem scellé.XML](#) Multicanal : NonPièces jointes : [DEL2023-037 Adoption du budget primitif 2023.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[DEL2023-037-A2 Note présentation BP VILLE 2023.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[DEL2023-037-A3 Page signatures BP VILLE 2023.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : dépôt des budgets

Annuler

Classer

Préparé	Date 17/04/23 à 15:50
Transmis	Date 17/04/23 à 15:50
Accusé de réception	Date 17/04/23 à 15:58

 Par [PERRIN Isabelle](#)
 Par [PERRIN Isabelle](#)